

PROCEDURE ETUDIANTS

A/ Candidature à un emploi étudiant

I. CREATION D'UN COMPTE UTILISATEUR

Les personnes ayant déjà postulé à une offre d'emploi au cours de l'année 2017/2018, ne doivent pas recréer un compte utilisateur. Il faut utiliser les identifiants et mot de passe obtenus l'an dernier. En cas de perte de ces informations suivre les indications inscrites sur la page de connexion.

- Se rendre sur l'application <https://recrutements-etudiants.extranet.univ-littoral.fr/> .
- Dans le menu à gauche cliquer sur « [créer un compte](#) » et renseigner les champs nom, prénom, adresse mail et numéro INE.
- Un mail de confirmation vous sera envoyé à l'adresse fournie.

II. CANDIDATURE A UNE OFFRE D'EMPLOI

- Se rendre sur l'application <https://recrutements-etudiants.extranet.univ-littoral.fr/> .
- Se connecter au compte utilisateur à l'aide des identifiants et mot de passe obtenus.
- Consulter la liste des offres en cliquant sur « [Voir la liste des annonces emplois étudiants](#) » sur la page d'accueil ou « [liste des offres](#) » dans le menu à gauche.
- Cocher les annonces auxquelles vous souhaitez candidater et cliquez sur « [Postuler](#) ».
- Remplir le formulaire en ligne et déposer les pièces en ligne.
- Le suivi de votre candidature est consultable en ligne dans votre espace personnel (rubrique « Mon dossier »)
- Si votre candidature est retenue vous recevrez votre contrat de travail par mail. Il est impératif d'imprimer, de signer puis de renvoyer ce document en 3 exemplaires originaux le plus rapidement possible. Un exemplaire signé par le Président de l'Université vous sera retourné par la suite.

ATTENTION




Retournez rapidement les 3 exemplaires de votre contrat signé à la Direction des Ressources Humaines afin de pouvoir commencer à travailler.

Aucune heure ne pourra être saisie dans l'application si le contrat n'a pas été renvoyé signé à la DRH

B/ Marche à suivre après le recrutement

Une fois votre contrat signé par le Président de l'Université, vous pouvez commencer à travailler. Prenez contact avec votre référent afin de connaître les modalités de votre mission.

Les heures effectuées devront faire l'objet d'une déclaration par le biais de l'application en ligne.



EMPLOIS ÉTUDIANTS : GESTION DES CANDIDATURES

Candidatures emplois étudiants

Les emplois étudiants proposés par l'ULCO au titre du décret n°2015-652 du 10 juin 2015 concernent les activités suivantes :

Accueil
Rémunération deux fois le SMIC horaire (soit 20.06 € brut au 01/01/2019)

- Accueil pour la période d'intégration des étudiants de première année.

Rémunération une fois le SMIC horaire (soit 10.03 € brut au 01/01/2019)

- Tests de positionnement.

Accompagnement pédagogique
Rémunération deux fois le SMIC horaire (soit 20.06 € brut au 01/01/2019)

- Tutorat dans les départements de formations et les composantes de l'ULCO,
- Tutorat dans le cadre du PRREL Ambition et Réussite,
- Méthodologie documentaire à la BULCO,
- Plateforme FLE,
- Compétences numériques (C2I),
- Centre de Ressources en Langues.

Monitorat
Rémunération une fois le SMIC horaire (soit 10.03 € brut au 01/01/2019)


- Centre de Ressources en Langues,
- Service d'appui au personnel de BU.

Services à l'étudiant et vie étudiante
Rémunération une fois le SMIC horaire (soit 10.03 € brut au 01/01/2019)

- Accueil des étudiants internationaux (Service RI),
- Accueil lors des Journées Portes Ouvertes de l'ULCO,
- Accueil salle informatique à Dunkerque et Calais,
- Centre de l'Entreprenariat du Littoral (CEL/HUBHOUSE),
- Palsis Santé Campus (SIMPBS)



VOUS DEVEZ A NOUVEAU VOUS CONNECTER AVEC VOS IDENTIFIANTS HABITUELS




Suivi des heures emplois étudiants

Menu

Mode Etudiant Année universitaire 2017/2018

Général	Déconnexion	
Suivi	Saisie des heures	Liste des heures saisies
Paie	Tableau de paie	



ulco UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

Mode Etudiant Année universitaire 2017/2018

Suivi des heures emplois étudiants Saisie des heures effectuées

Choix de l'annonce
Annonce : D41 PROMOTION OFFRE FORMATION - CALAIS/DUNKERQUE/BOULOGNE

Saisie des heures effectuées
Date (jj/mm/aaaa) Nombre d'heures Nombre d'étudiants
Ajouter une ligne
Ajouter ces heures au suivi

Alimentation des champs et valider en cliquant sur ajouter

Date	Annnonce	Type cours	Nombre d'heures	Nombre d'étudiants encadrés	Nb heures SMIC	Date de paie	Supprimer
01/12/2017	D41 bis SUAI01P - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation - CALAIS	1 SMIC	2h		2		<input type="checkbox"/>
05/12/2017	D41 bis SUAI01P - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation - CALAIS	1 SMIC	2h		2		<input type="checkbox"/>
06/12/2017	D41 bis SUAI01P - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation - CALAIS	1 SMIC	2h		2		<input type="checkbox"/>
07/12/2017	D41 bis SUAI01P - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation - CALAIS	1 SMIC	2h		2		<input type="checkbox"/>
08/12/2017	D41 bis SUAI01P - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation - CALAIS	1 SMIC	2h		2		<input type="checkbox"/>
					Total :	10	

Supprimer les suivis sélectionnés
Format imprimable

A noter : pour modifier la saisie vous pouvez supprimer la ligne et re-saisir ses heures, Exemple : en cas d'erreur de saisie ou en cas de désaccord avec le référent.

ulco UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE


Mode Etudiant Année universitaire 2017/2018

Suivi des heures emplois étudiants Menu

Général	Déconnexion
Suivi	Saisie des heures
Paie	Tableau de paie

Liste des heures saisies

Accès pour obtenir la liste des heures saisies



Suivi des heures emplois étudiants

Suivi étudiant

Retour au menu

Mode Etudiant Année universitaire **2017/2018**

Suivis payés.


Date	Annonce	Discipline	Taux SMIC	Nombre d'heures	Nb heures SMIC	Date de paie
05/12/2017	D41 bis SUAIOIP - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation - CALAIS	SUAIOIP - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation	1 SMIC	2h	2	Aout 2019
06/12/2017	D41 bis SUAIOIP - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation - CALAIS	SUAIOIP - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation	1 SMIC	2h	2	Aout 2019

Suivis non payés.

Date	Annonce	Discipline	Taux SMIC	Nombre d'heures	Nb heures SMIC
01/12/2017	D41 bis SUAIOIP - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation - CALAIS	SUAIOIP - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation	1 SMIC	2h	2
07/12/2017	D41 bis SUAIOIP - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation - CALAIS	SUAIOIP - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation	1 SMIC	2h	2
08/12/2017	D41 bis SUAIOIP - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation - CALAIS	SUAIOIP - Cordées de la réussite - Promotion de l'offre de formation	1 SMIC	2h	2
02/07/2018	D41 PROMOTION OFFRE FORMATION - CALAIS/DUNKERQUE/BOULOGNE	PROMOTION OFFRE FORMATION	1 SMIC	3h	3
05/07/2018	D41 PROMOTION OFFRE FORMATION - CALAIS/DUNKERQUE/BOULOGNE	PROMOTION OFFRE FORMATION	1 SMIC	3h	3

Contact : emplois.etudiants@univ-littoral.fr
charges_etu
Vendredi 14 Juin 2019 - Semaine 24

Accès au Tableau de paie



Suivi des heures emplois étudiants

Tableau de paie

Retour au menu

Mode Etudiant Année universitaire **2017/2018**

Date prévisionnelle de paiement	Nombre d'heures	Montant brut hors congés payés
Aout 2019	2 H	6,66 €
Aout 2019	2 H	19,52 €
Aout 2019	3 H *	2,94 €

* : congés payés

Contact : emplois.etudiants@univ-littoral.fr
charges_etu
Lundi 17 Juin 2019 - Semaine 25

ATTENTION :

- ↳ **Un délai de 2 mois environ est nécessaire entre la date de validation des heures par le référent et la date effective de paiement** (voir calendrier de paie dans la rubrique " Documents " de votre espace personnel).

Contacts

- Direction des Ressources Humaines : Nabila BOUSSOUAR - 03.28.23.74.50 / emplois.etudiant@univ-littoral.fr : annonces de recrutement, contrats, avenants.
- Bureau de la Vie Etudiante : Amélie GHYS - 03.28.23.74.41 / vie.etudiante@univ-littoral.fr : Suivi des heures effectuées.